

**STOP INSECTES**
**14026**


N : Dangereux pour l'environnement

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

**Nom commercial** : STOP INSECTES  
**Identification du produit** : Solution aqueuse.  
**Type de produit** : Insecticide.  
**Usage** : Domestique.  
**Identification de la société** : Bio Services International  
 Jagershoek 13  
 8570 Vichte Belgique-Belgie  
 Tel : 00.32.56.77.24.34  
 Fax : 00.32.56.77.24.35  
 E-mail : bernard@bioservice.be

**N° de téléphone en cas d'urgence** : B 0032.70.245.245//F 0033.(0)383.32.36.36//0033.(0)1.40.05.48.48

**Responsable de la mise sur le marché** : Bio Services International  
 Jagershoek 13  
 8570 Vichte Belgique-Belgie  
 Tel : 00.32.56.77.24.34  
 Fax : 00.32.56.77.24.35  
 E-mail : bernard@bioservice.be

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Symptômes liés à l'utilisation

**3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**Composants** : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
alpha.-cyano-3-phenoxybenzyl 2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate	0,048 %	23031-36-9	245-387-9	----	T; R23 Xn; R22 N; R50-53
2-methyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-en-1-yl 2,2-dimethyl-3-(2-methylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate	0,096 %	39515-40-7	254-484-5	----	Xn; R22 N; R50-53

**4 PREMIERS SECOURS**

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : Consulter un médecin si l'irritation persiste.  
Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : Consulter immédiatement un médecin.  
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- **Ingestion** : Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**STOP INSECTES**

**14026**

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.  
**Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.  
**Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Aucune n'est nécessaire.  
**Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.  
Toxique pour la vie aquatique.  
**Méthodes de nettoyage** : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Protection individuelle** : La manipulation et l'entreposage de ce produit ne requièrent aucune précaution spéciale.  
**Mesures techniques de protection** : Protéger du gel.  
**Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
**Manipulation** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

- Protection individuelle**  
- **Protection respiratoire** : Non requis.  
- **Protection des mains** : Non requis.  
- **Protection de la peau** : Non requis.  
- **Protection des yeux** : Non requis.  
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect** : Liquide.  
**Etat physique à 20 °C** : Liquide.  
**Couleur** : Jaune-brun.  
**Odeur** : A peine perceptible.  
**Masse volumique [kg/m3]** : 1002  
**Solubilité dans l'eau** : Miscible.

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

- Produits de décomposition dangereux** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.  
**Réactions dangereuses** : Eviter le contact avec :  
Acides.  
Bases.  
Agent oxydant.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 4
		Edition révisée n° : 7
		Date : 16 / 2 / 2009
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2008
<b>STOP INSECTES</b>		<b>14026</b>

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Informations toxicologiques</b>	: Aucune donnée disponible.
- <b>Autres</b>	: Composants actifs : non tératogène, cancérogène, mutagène.
<b>Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]</b>	
<b>Irritation de la peau (lapin)</b>	: N'est pas supposé irritant.
<b>Irritation des yeux (lapin)</b>	: Légèrement irritant.
- <b>Cutanée</b>	: DL50 Rat >2000mg/kg
<b>Sensibilisation</b>	: Le produit ne provoque pas une sensibilisation cutanée.

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Biodégradation [%]</b>	: Le produit est biodégradable.
<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: Toxique pour la vie aquatique. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Généralités</b>	: Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
--------------------	--

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Information générale</b>	: Non classifié.
-----------------------------	------------------

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Symbole(s)</b>	: N : Dangereux pour l'environnement
<b>Phrase(s) R</b>	: R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Phrase(s) S</b>	: S23 : Ne pas respirer les aérosols. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
<b>Contient</b>	: 2-méthyl-4-oxo-3-(prop-2-ynyl)cyclopent-2-en-1-yl 2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl)cyclopropanecarboxylate alpha.-cyano-3-phénoxybenzyl 2,2-diméthyl-3-(2-méthylprop-1-enyl) cyclopropanecarboxylate

## 16 AUTRES INFORMATIONS

<b>Texte des Phrases R du § 2</b>	: R22 : Nocif en cas d'ingestion. R23 : Toxique par inhalation. R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Autres données</b>	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les

**Bio Services International**

Jagershoek 13 8570 Vichte Belgique-Belgie

Tel : 00.32.56.77.24.34

Fax : 00.32.56.77.24.35

E-mail : [bsi@bioservices.be](mailto:bsi@bioservices.be)

**Ducatillon**  
[www.ducatillon.com](http://www.ducatillon.com)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 4
		Edition révisée n° : 7
		Date : 16 / 2 / 2009
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2008
<b>STOP INSECTES</b>		<b>14026</b>

conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document